



Grande région industrielle, la Bourgogne-Franche-Comté abrite de multiples activités bien implantées dans dix territoires d'industrie

La Bourgogne-Franche-Comté compte dix « Territoires d'industrie » qui s'inscrivent dans la stratégie territoriale de développement de l'industrie française. Ils ont davantage souffert de la crise économique que l'ensemble des autres territoires d'industrie de France. Dans la région, ces espaces rassemblent la moitié des emplois industriels. Deux activités y dominent et concentrent chacune un emploi sur cinq : la métallurgie et fabrication de produits métalliques, fortement implantée dans la quasi-totalité des territoires d'industrie et la fabrication de matériels de transport, principalement ancrée dans le Nord Franche-Comté. Des territoires se distinguent sur d'autres secteurs : la chimie dans le Grand Dole, l'industrie du cuir et de la chaussure en Auxois-Morvan, l'horlogerie, la joaillerie et la bijouterie dans le Haut-Doubs, les activités liées à la forêt dans les Vosges saônoises, ou encore la lunetterie et la plasturgie dans le Haut-Jura. Par ailleurs, la moitié des emplois industriels du Grand Dole sont liés aux groupes étrangers ; à l'inverse, cette dépendance est très faible dans le Haut-Jura.

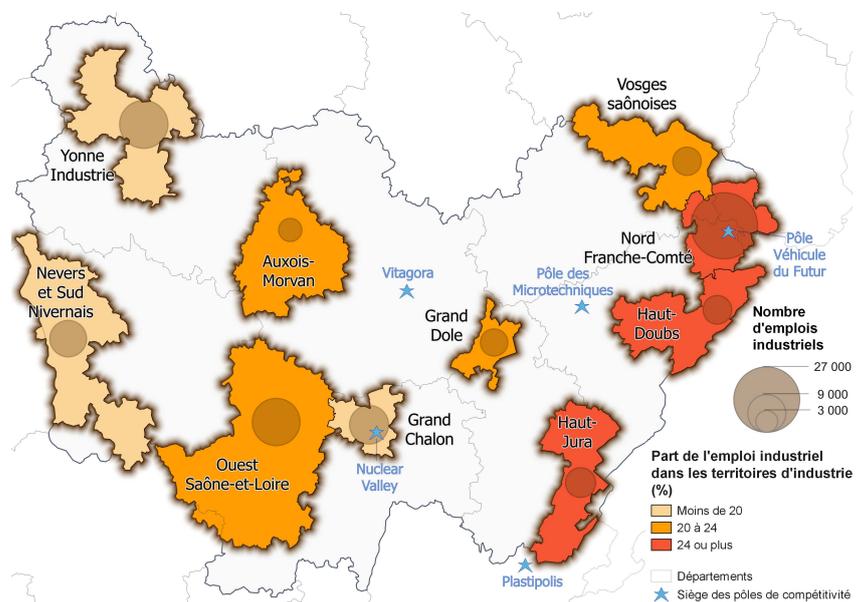
Amandine Ulrich, Benoît Leseur, Insee

Historiquement très implantée en Bourgogne-Franche-Comté, l'industrie conserve un poids important dans l'économie régionale. Elle reste notamment très liée aux filières automobile et métallurgique et bénéficie de la présence de pôles de compétitivité diversifiés (*Définitions*). Cependant depuis 20 ans, les transformations et restructurations ont conduit à de fortes réductions d'effectifs. Dans ce contexte, l'industrie régionale bénéficie du programme national « Territoires d'industrie » lancé fin 2018 (*encadré*) et qui sera déployé dans les dix territoires identifiés dans la région (*figure 1*).

En effet, rétrospectivement, ces dix territoires d'industrie ont perdu au total 32 000 emplois entre 2006 et 2015 dont 29 000 emplois industriels. Ils ont plus souffert de la crise économique que leurs homologues métropolitains : l'emploi total s'est contracté de 6 % sur la même période alors qu'il est resté stable dans les autres territoires français (*figure 2*). L'industrie a davantage souffert, - 23 contre - 17 %.

1 Dans le Haut-Jura, 27 % des emplois dans l'industrie

Part de l'industrie dans l'emploi total et nombre d'emplois industriels dans les 10 territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, Recensement de la population 2015 (enquêtes 2013 à 2017) – emploi au lieu de travail

En parallèle, le secteur tertiaire a créé bien moins d'emplois, + 0,3 contre + 4,7 %.

Dix territoires au fort ancrage industriel qui ont subi de lourdes pertes d'emploi

Ces espaces à forte tradition industrielle comptent 98 000 emplois industriels, soit la moitié des emplois de ce secteur dans la région, bien qu'ils n'occupent qu'un tiers de sa superficie. Le territoire de Nord Franche-Comté est le plus gros employeur industriel : 27 500 personnes en 2015. Ensuite, les territoires de l'Yonne Industrie et de l'Ouest Saône-et-Loire emploient chacun plus de 14 000 personnes dans l'industrie. Enfin, les effectifs sont bien moins nombreux dans le Grand Dole ou dans l'Auxois-Morvan, qui affichent chacun moins de 5 000 emplois industriels.

Dans ces dix espaces, l'industrie représente 20 % des emplois contre 17 % pour la région, pourtant encore très tournée vers ce secteur. C'est également bien plus que la moyenne de 15 % des autres territoires d'industrie de France métropolitaine.

Cependant, des disparités existent au sein de ces dix territoires. Avec 27 % des emplois dans l'industrie, le Haut-Jura est le territoire où elle pèse le plus. Ceux de Nord Franche-Comté et du Haut-Doubs viennent en second : près d'un quart des emplois sont industriels. À l'inverse, Nevers et Sud Nivernais est le territoire où la part de l'industrie est la plus faible avec 15 % des emplois.

Tous les territoires de la région ont perdu des emplois industriels depuis 10 ans. Ces pertes ont été plus lourdes dans le Haut-Jura et les Vosges saônoises et ont entraîné une forte chute de l'emploi total, de respectivement 15 et 10 %. À l'inverse, quatre territoires ont mieux résisté : dans l'Auxois-Morvan, le Haut-Doubs, le Grand Dole et le Grand Chalon, les destructions d'emploi industriel ont été plus limitées et ont été compensées par des gains d'emploi tertiaire.

Le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques dans les dix territoires

Deux secteurs dominent dans les territoires d'industrie de la région : la métallurgie et fabrication de produits métalliques d'une part, et la fabrication de matériels de transport d'autre part. Ils emploient chacun près de 20 000 salariés, soit un emploi industriel sur cinq. Le tissu industriel se distingue ainsi de l'ensemble des autres territoires d'industrie métropolitains où c'est l'agroalimentaire qui domine avec 16 % des emplois industriels.

Le secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques est très présent dans la quasi-totalité des territoires d'industrie de la région (figure 3). Il est même le premier employeur industriel pour cinq d'entre eux. Le Grand Dole fait figure d'exception, puisque

« Territoires d'industrie », volet territorial de la politique industrielle

Le programme « Territoires d'industrie », lancé en novembre 2018 par le gouvernement, vise à compléter sa stratégie de développement industriel par filière au travers de projets de territoire : 136 territoires, en avril 2019, composés d'intercommunalités ont été sélectionnés en raison d'une identité et d'un savoir-faire industriels affirmés. Ils sont situés pour la plupart dans les espaces ruraux, périurbains, les villes petites ou moyennes. Ils bénéficieront d'une concentration de moyens administratifs, techniques, humains et d'un budget global de 1,3 milliard d'euros. Les Conseils régionaux sont notamment chargés de la contractualisation des projets de territoire qui visent à identifier pour chacun les principaux enjeux et à formaliser les engagements pris par les différents acteurs. Quatre besoins prioritaires ont été identifiés. Les projets devront se concentrer sur le recrutement de personnels qualifiés, la formation et le développement de compétences, sur l'innovation, en particulier pour faire face à la concurrence internationale, sur l'attractivité économique, en accélérant notamment le déploiement de la couverture mobile et du très haut débit ainsi que sur la simplification des demandes de dérogations administratives et réglementaires pour la mise en œuvre des projets.

seuls 5 % des emplois industriels en relèvent. En revanche, dans l'Auxois-Morvan, 43 % des salariés de l'industrie y travaillent. La plupart d'entre eux œuvrent dans l'un des quatre gros employeurs fabriquant des tubes en acier pour les filières nucléaire et automobile. Cette activité découle de l'implantation historique du groupe français Vallourec à Montbard. Dans les autres territoires où ce secteur est très implanté, les entreprises sont spécialisées dans des domaines différents. Ainsi, dans le Grand Chalon, la fabrication de produits métalliques seule emploie un tiers des salariés de l'industrie, dont la majorité travaille dans les deux sites d'Areva NP qui réalisent les principaux composants des réacteurs nucléaires français. L'industrie de ce territoire est ainsi très liée à la filière nucléaire. Le pôle de compétitivité Nuclear Valley contribue à son développement, y compris au-delà du territoire, notamment autour du Creusot ou de Montbard. Dans les territoires de l'Ouest Saône-et-Loire et du Nivernais, un salarié de l'industrie sur quatre travaille dans un établissement relevant de la métallurgie ou de la fabrication de produits métalliques. Le premier abrite notamment des établissements spécialisés dans la sidérurgie : Industeel au Creusot et Aperam à Gueugnon. Le Nivernais abrite lui aussi un établissement du groupe Aperam à Imphy, ainsi que le fabricant de Neimans U-shin. Dans les deux cas, ces gros employeurs appartiennent à des groupes étrangers.

Enfin, le secteur de la métallurgie et de la fabrication

présente dans Haut-Jura et les Vosges saônoises, avec respectivement un quart et un cinquième des salariés de l'industrie. L'emploi y est plus dispersé : les activités métallurgiques sont diversifiées et les établissements de taille plus modeste.

La fabrication de matériels de transport concentrée en Nord Franche-Comté

La fabrication de matériels de transport emploie elle aussi 20 000 salariés dans les territoires d'industrie de la région. Elle n'est pas pour autant présente dans tous les territoires. Trois quarts des effectifs se concentrent en Nord Franche-Comté. C'est le plus spécialisé des territoires d'industrie, puisque l'industrie automobile seule emploie la moitié des salariés de l'industrie. Avec l'implantation historique du groupe PSA (Peugeot) à Sochaux, plus d'un salarié de l'industrie sur trois travaille dans une des usines du constructeur automobile. Par ailleurs, de nombreux fabricants d'équipements et de pièces pour l'automobile sont installés à proximité. En outre, ce territoire bénéficie d'un pôle de compétitivité favorisant les projets collaboratifs de recherche et développement dans le domaine des véhicules et des mobilités du futur. La fabrication de matériels de transport est également bien présente dans l'Ouest Saône-et-Loire. Elle rassemble 17 % des salariés de l'industrie. Ceux-ci travaillent principalement dans l'établissement FPT (Fiat) de Bourbon-Lancy ou sur le site d'Alstom Transport au Creusot. Le deuxième

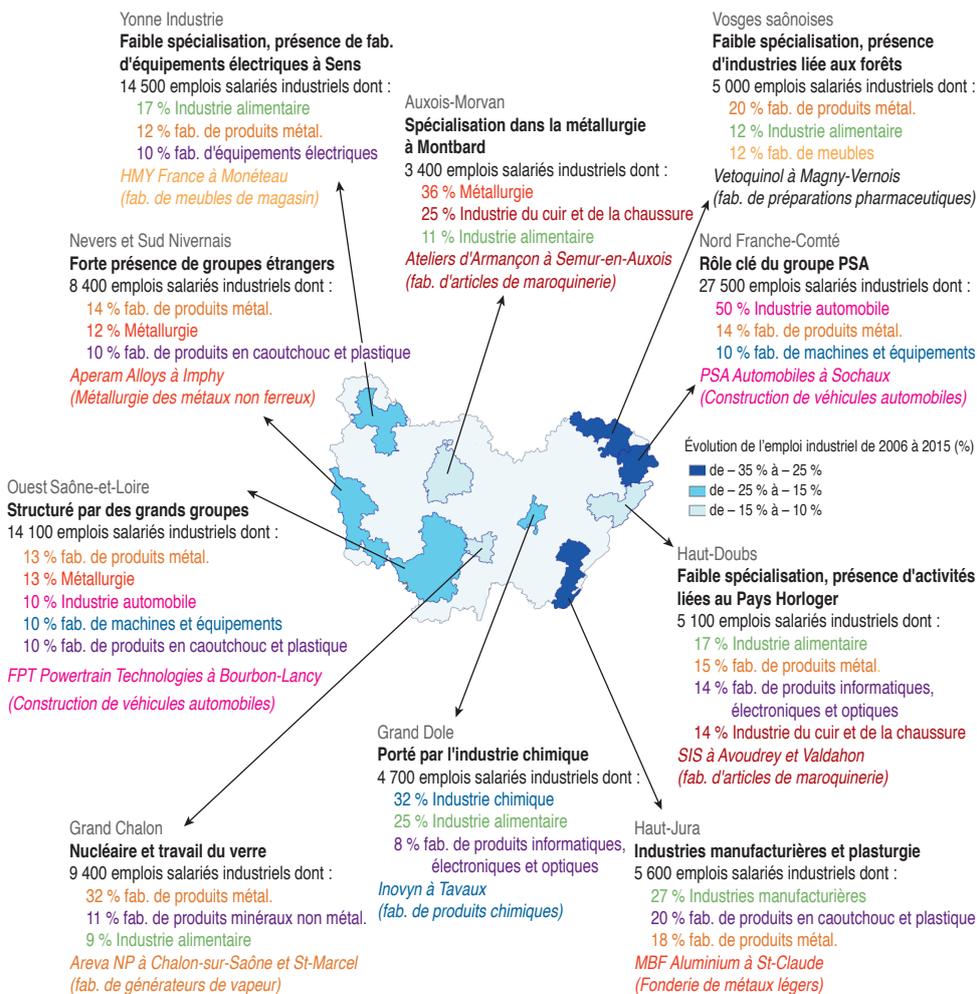
2 Forte baisse de l'emploi industriel dans les territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté

Nombre d'emplois, évolution de l'emploi et part de l'emploi industriel

	Emploi total		Emploi dans le secteur de l'industrie		Part de l'industrie dans l'emploi
	2015 (en milliers)	Évolution 2006-2015 (%)	2015 (en milliers)	Évolution 2006-2015 (%)	2015 (%)
Bourgogne-Franche-Comté	1 079	- 4	181	- 22	17
Les 10 territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté	479	- 6	98	- 23	20
France métropolitaine hors Bourgogne-Franche-Comté	24 658	+ 2	3 031	- 16	12
Autres territoires d'industrie métropolitains	10 844	+ 0	1 628	- 17	15

Source : Insee, Recensements de la population 2006 (enquêtes 2004 à 2008) et 2015 (2013 à 2017) – emploi au lieu de travail

3 Fiche d'identité des 10 territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté



Avertissement : Dans cette figure, l'emploi par secteurs est décrit selon une nomenclature d'activité fine (A88). Les pourcentages diffèrent donc parfois de ceux du texte.
En italique : le(s) plus gros établissement(s) employeur(s) du territoire / fab. = fabrication / métal. = métallique
Sources : Insee, Clap 2015 et Recensements de la population 2006 (enquêtes 2004 à 2008) et 2015 (2013 à 2017) – au lieu de travail

plus gros employeur industriel du territoire est le fabricant de pneumatiques Michelin lié à la filière automobile.

Moins d'un emploi industriel sur dix dans les industries agroalimentaires

Bien qu'elle regroupe à peine 10 % des effectifs industriels des territoires de la région, l'industrie agroalimentaire est présente dans chacun d'eux. Elle bénéficie de la présence du pôle de compétitivité Vitagora de Dijon pour soutenir son développement.

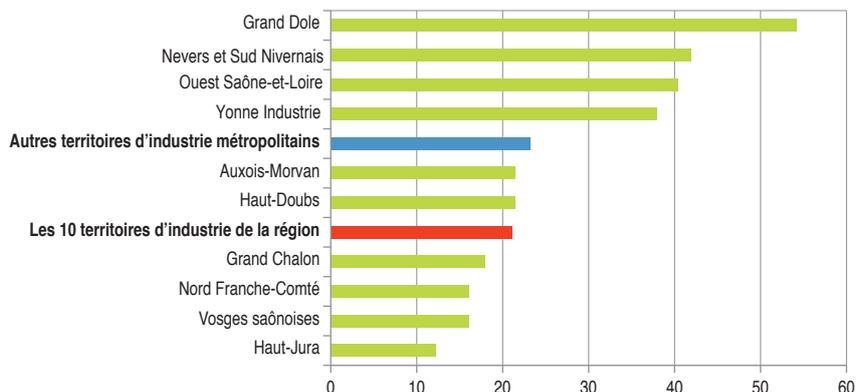
Avec un emploi industriel sur quatre, c'est dans le Grand Dole que le poids de la fabrication de produits alimentaires est le plus important. La zone abrite notamment un établissement des fromageries Bel.

Dans le Haut-Doubs et l'Yonne Industrie, l'agroalimentaire constitue le premier employeur industriel, même si son poids économique y est modéré, puisque moins d'un salarié de l'industrie sur cinq en relève. Dans l'Yonne Industrie, la moitié des emplois relèvent d'établissements de plus de 100 salariés, dont certains appartiennent à des groupes étrangers, comme les usines Duc ou Yoplait. Dans le Haut-Doubs, au contraire,

les établissements concernés ont moins de 100 salariés. Dans ce territoire d'élevage laitier, il s'agit principalement d'entreprises fabriquant des produits de tradition locale, fromages ou salaisons.

4 Dans le Grand Dole et 3 autres territoires, l'emploi industriel dépend fortement de groupes étrangers

Part de l'emploi industriel dépendant de l'étranger* dans les territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté (%)



* Emploi des établissements dont le centre de décision est situé à l'étranger.
Champ : secteur marchand
Sources : Insee, Clap 2015 et Lifi 2015

Bien que l'industrie agroalimentaire pèse moins dans l'emploi des autres territoires, certains accueillent de gros employeurs, tels que le fabricant de plats préparés Daunat dans le Grand Chalonnais ou le charcutier industriel André Bazin dans les Vosges saônoises.

Des territoires aux industries spécifiques

La présence d'un gros employeur ou d'un savoir-faire particulier liée à l'histoire d'un territoire peut être à l'origine de certaines activités : ces territoires ont des spécificités que d'autres n'ont pas.

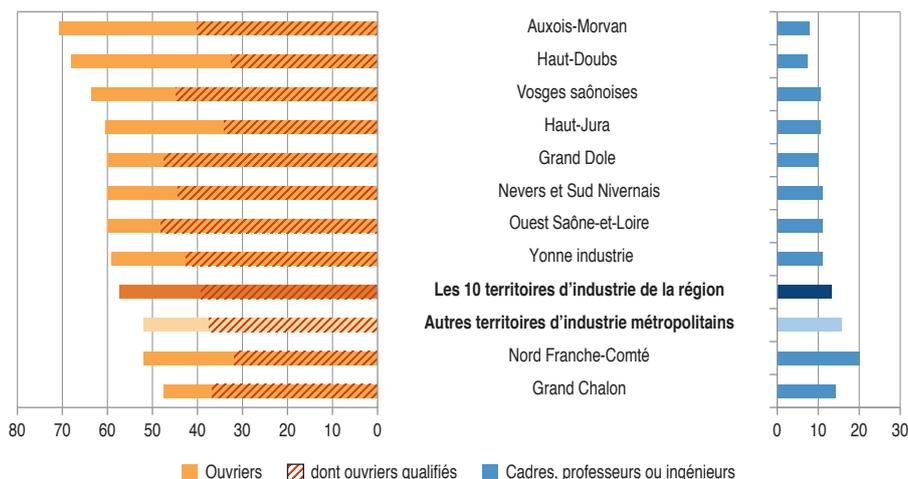
Ainsi, l'industrie chimique emploie un tiers des salariés de l'industrie du Grand Dole. Cette production repose uniquement sur deux établissements situés à Tavaux et liés au groupe Solvay. En Auxois-Morvan, l'industrie du cuir et de la chaussure représente un quart des emplois industriels, conséquence de l'implantation de trois établissements de maroquinerie de luxe à Semur-en-Auxois et Saulieu.

L'industrie du Haut-Doubs repose en partie sur des activités artisanales propres au Pays Horloger. Ainsi, l'horlogerie, la joaillerie ou la bijouterie représentent un quart des emplois industriels. Ce savoir-faire a par ailleurs favorisé le développement d'autres productions. Par exemple, l'entreprise SIS s'est initialement installée à Avoudrey pour fabriquer des bracelets-montres. Ses deux usines de fabrication d'articles en cuir sont maintenant les plus gros employeurs industriels du territoire. Émanation de la filière horlogère, le pôle des Microtechniques bisontin soutient le développement d'activités de précisions dans des domaines divers, tels que le luxe ou la santé. Cette diversification peut permettre au territoire de résister à la crise que traverse le secteur de l'horlogerie.

Aux portes des ballons des Vosges, la forêt génère de nombreuses activités liées à la valorisation du bois. Ainsi, dans les Vosges

5 Plus de cadres parmi les salariés de l'industrie de Nord Franche-Comté

Part des cadres et des ouvriers parmi les salariés de l'industrie des territoires d'industrie de Bourgogne-Franche-Comté (%)



Source : Insee – DADS 2015

saônoises, un salarié de l'industrie sur dix travaille dans un établissement relevant de la 1^{ère} transformation du bois, scieries, fabricants de panneaux de bois. Autant travaillent dans des établissements de fabrication de meubles, comme Parisot à Saint-Loup-sur-Semouse. Deux types d'industrie sont caractéristiques du Haut-Jura. Plus d'un tiers des salariés y exercent une activité manufacturière. La lunetterie est le plus gros pourvoyeur d'emplois, notamment autour de Morez. Viennent ensuite la fabrication de meubles, puis la confection d'articles de joaillerie ou de jeux et jouets. Le territoire bénéficie en outre de la proximité de la Plastics Vallée autour d'Oyonnax et de son pôle de compétitivité Plastipolis. La plasturgie concerne un salarié de l'industrie sur cinq et l'un de ses principaux débouchés est la filière automobile.

Présence variable des groupes étrangers

Dans les dix territoires, 21 % des salariés de l'industrie dépendent de groupes étrangers, attirés par les savoir-faire spécifiques des entreprises locales (figure 4). Cette proportion cache cependant de fortes disparités. Ainsi, dans le Grand Dole, plus de la moitié des salariés de l'industrie dépendent d'un centre de décision

situé hors de France, en raison notamment du groupe Solvay. Dans le Nivernais, de gros employeurs relèvent de groupes étrangers, comme Aperam et U-Shin. L'Ouest Saône-et-Loire abrite également d'importantes usines sous contrôle étranger, comme FPT Powertrain, Industeel ou Aperam. C'est également le cas dans l'Yonne, avec le fabricant de détonateurs Davey Bickford ou le constructeur de remorques de poids lourds Fruehauf. Dans les six autres territoires, la dépendance aux groupes étrangers est moindre. C'est particulièrement le cas dans le Haut-Jura, dont le tissu industriel est majoritairement constitué d'établissements de moins de 100 salariés. En Nord Franche-Comté, une faible part des salariés de l'industrie dépend de l'étranger en raison du poids important du groupe français PSA. Néanmoins, le territoire abrite de gros établissements dépendants de groupes internationaux, comme General Electric. Les groupes étrangers, souvent de grande taille, contribuent au maintien de l'emploi local, mais rendent également les territoires dépendants de centres de décisions éloignés et soumis à une économie internationale et très concurrentielle. Une forte dépendance étrangère peut devenir un facteur de

vulnérabilité en cas de restructuration ou de difficultés économiques.

Des salariés plus âgés dans l'Ouest Saône-et-Loire et le Nivernais

Pour les dix prochaines années, le renouvellement de la main-d'œuvre industrielle est un enjeu essentiel pour l'ensemble des territoires. En effet, 17 % des salariés de l'industrie ont 55 ans ou plus, une part proche de la moyenne des autres territoires métropolitains. Le Nivernais et l'Ouest Saône-et-Loire seront les plus concernés : près d'un salarié sur cinq a au moins 55 ans, en raison notamment du vieillissement marqué de la population. Les territoires d'industrie se distinguent en revanche de leurs homologues métropolitains par une part plus importante d'ouvriers parmi les salariés de l'industrie, 57 contre 52 %, et par une proportion plus faible de cadres, 14 contre 16 % (figure 5). Cela est particulièrement vrai dans le Haut-Doubs et l'Auxois-Morvan où plus des deux tiers des salariés de l'industrie sont ouvriers, et moins qualifiés qu'ailleurs. C'est également le cas dans le Grand Dole et dans l'Ouest Saône-et-Loire, mais à l'inverse, les ouvriers y sont plus fréquemment qualifiés, main-d'œuvre recherchée par les groupes étrangers. Par ailleurs, le Nord Franche-Comté se caractérise par la plus forte part de cadres dans l'industrie, 20 %, en partie liée à l'axe recherche et développement du territoire. ■

Définitions

Les pôles de compétitivité rassemblent des entreprises de toutes tailles, des acteurs de la recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'une thématique commune. Le but est de leur permettre, au travers de projets innovants, de prendre position sur leurs marchés, en France et à l'international. La région accueille quatre sièges : Microtechniques à Besançon, Véhicules du Futur près de Montbéliard, Vitagora à Dijon et Nuclear Valley à Chalon-sur-Saône auquel il faut ajouter celui d'Oyonnax, Plastipolis, tout proche dans l'Ain.



Pour en savoir plus

- Charton C., « Bourgogne-Franche-Comté : Situation géographique et économie industrielle, des atouts à valoriser », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 35, juillet 2018.
- Bertrand M., Bouriez M., « La maintenance très présente dans la filière ferroviaire en Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 39, juillet 2018.
- Bertrand M., Rossignol P., « La filière automobile bien implantée depuis longtemps aux quatre coins de la Bourgogne-Franche-Comté », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 33, mai 2018.
- Andrieu H., Bordet-Gaudin R., « L'industrie régionale très convoitée par les groupes étrangers », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 23, octobre 2017.
- Bilan économique 2018, *Insee conjoncture Bourgogne-Franche-Comté* n° 18, juin 2019.
- Les trois notes trimestrielles régionales sur la conjoncture économique, l'évolution de l'emploi et du chômage sont disponibles sur insee.fr.

Insee Bourgogne-Franche-Comté
8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX
Directeur de la publication :
Moïse Mayo
Rédactrice en chef :
Isabelle Revillier
Mise en page :
STDI
Crédits photos :
CRT, L. Cheviet
ISSN : 2497-4455
Dépôt légal : juin 2019
© Insee 2019